

Les épreuves se déroulent au **Domaine de la Bachasse**,
5 chemin des Bottières - 69110 Sainte Foy-les-Lyon
Entrée Avenue de l'Aqueduc en face de la station service « TOTAL ».

ACCES

▲ En voiture :

En venant du sud (Marseille) ou du Nord (Lyon) par l'autoroute A7
Sortez à La Mulatière ou Oullins et suivez les indications Francheville.
Stationnement sur le parking d'Intermarché (boulevard Émile Zola à Oullins)
situé à 200 m de l'entrée du parc ou 5 rue des Bottières (devant et derrière le
château de la Bachasse).

En bus TCL :

Ligne n° 14 : Bellecour – Gorge de Loup - Arrêt " Les Bottières".

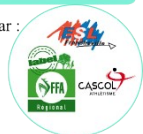
PARCOURS DE LA COURSE



Légende :

- Départ, Arrivée : 55 m
- Grande boucle : 1352 m
- Petite boucle : 752 m

Organisé par :



25e CROSS de la BACHASSE

FFA
LARA
CAR



13
NOV
2016



Partenaires :



Organisateurs :





DEROULEMENT DES COURSES

Heure de départ	Catégorie	Année de naissance	Distance	Parcours
10h20	Course pour tous de Juniors à Vétérans	Femmes	2759 m	2 grandes boucles
		Hommes	5463 m	4 grandes boucles
11h10	École d'athlétisme F	Après 08	807 m	1 petite boucle
11h25	École d'athlétisme M	Après 08	807 m	1 petite boucle
11h40	Poussines	06 - 07	1407 m	1 grande boucle
11h55	Poussins	06 - 07	1407 m	1 grande boucle
12h45	Benjamines	04 – 05	2159 m	1 petite et 1 grande boucle
13h00	Benjamins	04 – 05	2159 m	1 petite et 1 grande boucle
13h20	Minimes F	02 – 03	2311 m	3 petites boucles
13h40	Minimes M	02– 03	2759 m	2 grandes boucles
13h40	Cadettes	00 – 01	2759 m	2 grandes boucles
14h00	Cadets	00 – 01	4111 m	3 grandes boucles
14h00	Juniors M	98 – 99	5463 m	4 grandes boucles
14h30	Juniors F	98 – 99	4111 m	3 grandes boucles
14h30	Espoirs et Seniors F	78 – 97	4111 m	3 grandes boucles
14h30	Vétérans	77 et avant	4111 m	3 grandes boucles
15h00	Espoirs et seniors M vétérans	78-97 77 et avant	8167 m	6 grandes boucles

Départ – Arrivée = 55m

Petite boucle : 752m

Grande boucle : 1352m

REGLEMENT

Épreuve avec LABEL REGIONAL inscrite au calendrier du " CHALLENGE DU RHONE DE CROSS 2016/2017".

- Les courses se dérouleront selon les règles édictées par la FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME. Seul le juge-arbitre désigné par le Comité d'Athlétisme du Rhône sera habilité à recevoir les réclamations et à en juger. Ses décisions seront sans appel.
- Le cross est ouvert à tous les licenciés FFA, FFtri, UNSS, UGSEL masculins et féminins
- Une course pour tous est organisée pour les non licenciés.
- Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugera utile pour le bon déroulement de cette manifestation.
- Chaque club peut engager autant d'athlètes qu'il le souhaite. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra un multiple du nombre d'athlètes comptant au classement par équipe : 4 pour toutes les courses
- Il est souhaitable que les clubs représentés participent au jury.
- Eveil Athlé... et Poussins** : classement par Équipe uniquement.
- Minimes né en 2001 (futurs cadets) jusqu'à Vétérans inscriptions en ligne : www.rhone.athle.com rubrique « compétitions » « engagements »**

SECURITE

- La couverture médicale sera assurée par les secouristes d'UDPS 69 présents pendant toute la durée des épreuves.
- Le comité d'organisation dégage sa responsabilité en cas de vol.

CLASSEMENT ET RESULTATS

- La remise des récompenses s'effectuera environ une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent de chaque course. Les résultats seront affichés à l'issue de chaque podium.
- Médailles et lots divers seront attribués aux premiers de chaque catégorie.
- Une coupe sera décernée à la première équipe de chaque catégorie.
- Les résultats complets seront disponibles sur le site internet de la FFA- www.athle.com

DOSSARDS

- La remise des dossards et les inscriptions auront lieu le jour de la course sur le site de la Bachasse. 1 enveloppe par club sera remise au responsable.
- Chaque concurrent devra obligatoirement mettre son dossard sur la poitrine. **ATTENTION : prévoyez vos épingles car aucune ne sera remise le jour de la course.**

ASSURANCES

- Responsabilité civile** : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie d'assurance MACIF et de la FFA Écureuil Assurances IARD SA.
- Individuelle accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, d'être en possession d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** (pour la course pour tous).